



Procès-Verbal de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du 19 octobre 2020

L'an deux mil vingt, le dix-neuf du mois d'octobre, à vingt heures, le Conseil municipal dûment convoqué en date du douze octobre deux mil vingt, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DEMOIS, Maire.

Membres élus : 15 en fonction : 15 présents : 11

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis DEMOIS, Maire,

Membres présents :

Monsieur David BARAIZE, Monsieur Mickaël BRETON, Monsieur Benoit BUTRULLE, Madame Sylvie DOUBLE, Madame Cécile GUILBERT, Madame Cécile HUET, Madame Virginie MARZIN, Monsieur Léo PINETON DE CHAMBRUN, Madame Marie-Claire SACHET, Monsieur Eric SINTES - Conseillers municipaux.

Membres absents excusés et/ou ayant donné pouvoir:

Madame Ophélie COSTA donne pouvoir à Mickaël BRETON

Madame Florence DEVAUX donne pouvoir à Benoit BUTRULLE

Madame Victoire JONCHERAY donne pouvoir à Madame Cécile HUET

Monsieur Julien MALARDENTI donne pouvoir à Monsieur Eric SINTES

Secrétaire de séance : Madame Sylvie DOUBLÉ

- 1) **Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 21 septembre 2020 et signatures**
- 2) **Commissions communales**

➤ Développement durable

Quai bus : Angers Loire Métropole, en concertation avec la municipalité, a programmé les travaux de création d'un quai bus, aux normes d'accessibilité, en face le Doyenné. Les travaux vont débuter mercredi 21 octobre.

Parking école : les parents doivent maintenant se stationner devant le terrain de cross et non devant l'école. La commission Habitants a proposé une voie douce sécurisée qui irait de ce parking à l'école. M. BARAIZE a été sur le terrain avec l'agent communal pour étudier cette possibilité. Des travaux devraient être engagés en même temps que le quai bus.

Jeux au terrain multisports : une « toile d'araignée » doit être commandée et installée dès réception, ainsi qu'un « parcours santé » réalisé par l'entreprise A.C.T.N.A. située sur la commune.

Elagage fauchage des bernes et fossés : l'entreprise Moreau nous a sollicité pour le dernier passage de l'année. L'entreprise devrait passer en décembre ou janvier selon leur planning et les conditions météorologiques.

Permis d'aménager du lotissement : les pièces complémentaires ont été reçues fin de semaine dernière et ont été envoyées à Angers Loire Métropole pour instruction. Nous devrions recevoir l'arrêté rapidement.

➤ Habitants

Conseil d'école : 96 élèves prévus en janvier. Une volontaire est arrivée en octobre au sein de l'école. Elle a 18 ans. L'équipe pédagogique lui a confié plusieurs missions à effectuer tout au long de l'année, accompagnée par l'équipe pédagogique.

Il y a eu un rappel sur le protocole sanitaire en cours ainsi que sur les horaires. Il appartient aux parents de prévoir le temps de lavage des mains de leurs enfants.

RASED : actuellement une seule enseignante au lieu de deux. Cela est en rapport avec le besoin.

Lien avec la bibliothèque : sur le même principe que le Goncourt des lycéens. L'idée étant de faire un partenariat et qu'il y ait un échange sur cette thématique.

L'APE finance les trois sorties culturelles de cette année.

L'équipe enseignante souhaite emmener les enfants à la montagne. L'APE et l'équipe enseignante vont programmer des actions pour financer ce projet sur plusieurs années.

➤ Relations extérieures et coopérations

Sentiers de randonnées : rencontre avec les services d'Angers Loire Métropole. Il en ressort que les tracés ne correspondent pas à la réalité. Un rendez-vous doit être programmé. L'objectif est d'inscrire le reste de la boucle au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées et mettre à jour la signalétique ainsi que la communication.

Missions financements publics d'Angers Loire Métropole : dans le cadre de ses attributions, le service rencontre toutes les communes de la métropole afin de faire un recensement de leurs projets à court et moyen terme. L'objectif est d'accompagner les communes à trouver des financements.

Transition écologique : lancement des Assises de la transition écologique programmé le 23/10. La commission a commencé à réfléchir aux actions que la commune pourrait intégrer et promouvoir dans le cadre de ces Assises.

➤ Vie communale

Newsletter en cours de validation. Elle va être diffusée dans le courant de cette semaine.

Trail d'Ecuillé : l'association a pris la décision d'annuler l'édition 2020.

➤ CCAS

Une réunion du : projet de proposer aux habitants en février une après-midi autour de jeux de société. Sous réserves de la situation sanitaire. Par ailleurs, le CCAS souhaite également programmer des randonnées sur la commune. Le CCAS a pris contact avec l'association des randonneurs.

3) Finances

❖ **Objet : Finances – Tarifs lots Domaines des Êtres**

Tarifs lots – Domaine des Êtres (délibération 2020-60)
--

Monsieur le Maire rappelle le projet du lotissement « Domaine des Êtres ».

Ce projet a fait l'objet :

- De la création d'un budget annexe ;
- D'une demande de permis d'aménager.

VU le budget primitif

VU la délibération n°2018-25 du 28 juin 2018 portant création du budget annexe Lagune – Domaine des Êtres décidant d'opter pour un régime de TVA conformément à l'instruction M14 ;

VU la demande de permis d'aménager déposée pour instruction auprès des services d'Angers Loire Métropole ;

VU la zone 1 AU inscrite au plan local d'urbanisme intercommunal ;

CONSIDERANT qu'il convient de fixer le prix de vente des parcelles du lotissement du Domaine des Êtres.

Le Conseil municipal :

✓ **DECIDE** de fixer le prix des parcelles comme suit :

Lots	m ² parcelle	M ² constructibles	M ² non constructibles	Total HT	T.V.A.	Total TTC
1	403	376	27	36 666,67 €	7 333.33 €	44 000,00 €
2	367	367	0	35 833,33 €	7 166.67 €	43 000,00 €
3	347	347	0	34 166,67 €	6 833.33 €	41 000,00 €
4	376	376	0	36 250,00 €	7 250.00 €	43 500,00 €
5	431	337	94	35 833,33 €	7 166.67 €	43 000,00 €
6	593	360	233	37 500,00 €	7 500.00 €	45 000,00 €
7	510	442	68	37 500,00 €	7 500.00 €	45 000,00 €
8	473	392	81	37 500,00 €	7 500.00 €	45 000,00 €
9	443	443	0	37 500,00 €	7 500.00 €	45 000,00 €
10	369	369	0	32 250,00 €	6 450.00 €	38 700,00 €
11	449	449	0	35 416,67 €	7 083.33 €	42 500,00 €
12	489	489	0	35 833,33 €	7 166.67 €	43 000,00 €
13	351	351	0	30 833,33 €	6 166.67 €	37 000,00 €
14	356	356	0	31 250,00 €	6 250.00 €	37 500,00 €
ilot A	742	742	0	14 218,01 €	781.99 €	15 000,00 €

✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Le Conseil municipal, après avoir délibéré approuve la délibération à l'unanimité.

❖ Objet : Finances – Subvention au CCAS

Subvention au CCAS (délibération 2020-61)

VU le vote du budget primitif de la commune en date du 2 mars 2020,

CONSIDERANT que le budget du C.C.A.S est composé en majeure partie d'une subvention communale,

Il convient de verser au C.C.A.S la subvention qui lui permettra de couvrir ses dépenses.

Le Conseil municipal :

- ✓ **DECIDE** de verser une subvention de 500 € au CCAS
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré approuve la délibération à l'unanimité.

4) Questions diverses.

Collecte des déchets et notamment des ordures ménagères, le passage est maintenant tous les 15 jours. Suite à cela, Angers Loire Métropole va voter une baisse du taux.

Sur 100 € collectés, seulement 26 € va à la collecte des ordures. La baisse sera d'environ 10 % de cette part au sein de la TEOM à partir de 2021.

Tour de table:

Date prochain conseil

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h09

19/10/2020	2020-60	Finances – Tarifs lots – Domaine des Êtres
19/10/2020	2020-61	Finances – subvention au CCAS